



District de l'Yonne de Football

10 Avenue du 4^{ème} R.I. - BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex

tél. : 03 58 43 00 60

e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENT FEMININ

PV 22 CT 4

Réunion téléphonique du 1^{er} septembre 2022

Présentes : Mmes BOLLEA Catherine - ROBERT Aurélie – GRISORIO Marc

Assiste : M. PERLIN Guillaume

Début de la réunion 17 h 00

1. Calendrier général – saison 2022/2023

La commission modifie le calendrier général et le retransmet au Comité de Direction pour validation (annexe 1).

2. Championnat Départemental Féminin à 8 – saison 2022/2023

Courriel du club de Paron FC en date du 31 août 2022 : retrait de leur équipe dans le championnat départemental féminin à 8

La commission prend note du retrait de l'équipe de Paron FC par conséquent le championnat sera constitué de 12 équipes.

Amende 160 € au club de Paron FC pour retrait d'équipe de championnat senior (amende 6.21).

Par ailleurs, ce groupe reste soumis à l'approbation du Comité de Direction du District de l'Yonne.

DEPARTEMENTAL FEMININ A 8

1. Auxerre Stade 3
2. Cerisiers 1
3. Champigny 1
4. Charmoy 1
5. Chéu / Varennes 1
6. Coulanges La Vineuse 1
7. Serein AS 1
8. Malay Le Grand 1
9. Monéteau 1
10. Ravières/ Semur Epoisses 1
11. Sens FC 1
12. St Sauveur Moutiers 1

Fin de la réunion 17 h 30

Les Co-Présidentes de la Commission
Bolléa Catherine et Robert Aurélie

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais (sept jours) prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »